

FAMILY PLANNING 2020

ACTIONS DES PAYS: OPPORTUNITES, DEFIS, ET PRIORITES



BURKINA FASO

Ce document reflète le contexte du pays, les opportunités, les défis et les priorités développées par les points focaux de FP2020 pour Burkina Faso, en collaboration avec le Secrétariat de FP2020 et d'autres partenaires au cours de l'Atelier des Points Focaux de l'Afrique francophone à Abidjan, en Côte d'Ivoire en mai 2016. Les Points Focaux de FP2020 au pays sont des représentants du gouvernement ainsi que deux bailleurs, généralement l'UNFPA et l'USAID. Ils servent comme les représentants principaux de FP2020 dans le pays. Ils coordonnent entre eux, le gouvernement, les partenaires et les autres parties prenantes, et le Secrétariat FP2020 afin de conduire les progrès du pays sur les objectifs de planification familiale. Ces opportunités, défis et priorités servent de base pour un agenda avec des points d'action pour les 12 à 18 mois prochains.

OPPORTUNITÉS

- Environnement favorable
- Volonté politique affichée par le ministre de la santé d'aller vers la gratuité de la PFPP ;
- Volonté d'élaborer un plan de PF de seconde génération en s'alignant sur les objectifs du FP2020 ;
- Regain d'intérêt de toutes les parties prenantes y compris les partenaires techniques et financiers pour la PF (Partenariat de Ouagadougou, FP 2020, Projet dividende démographique au sahel SWEED).
- Prestation de service/Formation
- La mise en œuvre des mesures de gratuité au profit des femmes et des enfants de moins de cinq ans constitue une opportunité pour la planification familiale du post-partum ;
- Institutionnalisation de la semaine nationale de la PF sur toute l'étendue du pays
- Le passage à l'échelle de Sayana Press va augmenter la gamme de méthodes contraceptives disponibles et offrir plus de choix des femmes
- Disponibilisation du microgynon dans les officines privées à un coût réduit
- Disponibilisation de l'implanon NXT dans les agences de la CAMEG
- Existence de modules de formation des prestataires en PF clinique (Cahier du participant, Manuel de référence et Guide du formateur)
- Sécurisation des produits contraceptifs
- Contribution de l'Etat à travers la création d'une ligne budgétaire pour l'acquisition des produits contraceptifs
- Enquête annuelle sur la disponibilité des produits SR/PF
- Institutionnalisation de la Surveillance hebdomadaire des produits de SR/PF
- Existence d'un comité de pilotage de sécurisation des produits contraceptifs
- Tenue régulière des tableaux d'acquisition des produits contraceptifs

DÉFIS

1. La sécurisation des produits SR/PF (financement et gestion logistique, surveillance de la disponibilité des produits SR/PF, équipements, consommables) au regard des ruptures de contraceptifs constatées au niveau de certains points de prestation ;
2. L'élaboration du plan de deuxième génération de la PF ;
3. Fédérer l'ensemble des acteurs autour de l'outil PMA2020 ;
4. Le faible accès à la contraception par les jeunes, traduit par l'augmentation des grossesses des adolescentes en milieu scolaire ;

5. La réduction des besoins non-couverts en méthodes contraceptives au regard de l'existence de nombreuses femmes silencieuses ;
6. L'utilisation du modèle FP Goals pour la définition des scénarii et la prise de décision;
7. Délégation des tâches pour l'injectable au niveau communautaire et les méthodes de longue durée par les agents de première ligne ;
8. La couverture effective des populations d'accès difficiles et des personnes marginalisées ;
9. a poursuite de la DBC dans le contexte de l'arrêt de la contractualisation en 2015 ;
10. La réduction des barrières socio-culturelles et religieuses (implication des hommes, faible pouvoir de décision des femmes, pratique du mariage des enfants et des adolescentes) ;
11. L'amélioration de la coordination à tous les niveaux des actions du plan de PF ;
12. Le maintien et la hausse du niveau d'engagement de l'Etat pour l'achat des contraceptifs dans un contexte où la ligne budgétaire de l'Etat a été réduite du fait des conséquences de la crise socio-politique qu'a connue le pays.

PRIORITÉS

1. Elaboration d'un nouveau plan avec de nouveaux objectifs de taux de prévalence contraceptive assorti d'un plan de suivi-évaluation
2. Mobilisation des ressources financières y compris les ressources domestiques
3. Accélération de la mise en œuvre de toutes les pratiques à haut impact
4. Sécurisation des produits contraceptifs et renforcer la chaîne logistique
5. Amélioration de la coordination et suivi évaluation à tous les niveaux